



Divorce et garde d'un enfant de 22 mois

Par **mbarsac**, le **13/04/2012 à 13:49**

Bonjour,

je suis séparée de mon mari depuis un an et demi et ns avons décidé de divorcer!! enfin!! Ns avons déjà entamé le dossier d'un divorce par consentement mutuel auprès d'un avocat commun mais, fautes de moyens, ns avons du laisser le divorce de coté.

A ce jour, notre fils de 22 mois vit en garde alternée une semaine sur 2 chez moi mais de part mes horaires de travail décalés, mon ex est obligé de l'accueillir quasiment ts les soirs chez lui. Je n'ai aucune famille pr m'aider ds le coin et cette situation commence à peser lourd ds notre vie quotidienne puisque mon ex et moi meme sommes bien evidemment obligés de continuer à se voir presque ts les jours et lui de gérer notre fils ts les jours. A ce titre, il m'a dit qu'il comptait demender la garde exclusive du petit et j'ai très peur que le jaf qui jugera notre dossier se range de son coté.

Pr résumer, je cherche à savoir si ds ma region il existe des avocats conseil gratuits ou des médiateurs qui puissent ns éclairer sur une eventuelle autre solution pr la garde de notre fils. Dsl pr le roman

Par **Marion2**, le **13/04/2012 à 17:29**

Bonjour,

Puisque vous souhaitez divorcer, il faut obligatoirement un avocat.

Selon vos revenus, vous avez peut-être droit à l'Aide Juridictionnelle totale ou partielle.

Retirez un formulaire auprès du greffe du Tribunal de Grande Instance, ainsi que la liste des avocats acceptant l'Aide juridictionnelle.

Cordialement.